

8^{ème} édition du baromètre du FGDR - Harris Interactive : confiance en hausse envers le secteur bancaire, et progression de la notoriété du FGDR et de la garantie des dépôts.

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) mesure pour la 8^{ème} année consécutive la connaissance des Français sur la garantie des dépôts. Ce baromètre réalisé en mars-avril 2023 capte aussi trois indicateurs de confiance envers le secteur bancaire.

Le niveau de confiance envers le secteur bancaire se renforce et atteint son plus haut niveau avec 72% (+4 points par rapport à 2022) malgré le contexte des défaillances bancaires aux USA et en Suisse.

Le niveau de connaissance de la garantie des dépôts monte à 56% (+2 points). La notoriété du FGDR continue elle aussi de progresser avec 57% des Français qui disent le connaître (+2 points).

La notion la moins connue reste le délai d'indemnisation par le FGDR en moins de 7 jours que seuls 10% des Français arrivent à identifier. Le plafond d'indemnisation de 100 000 €, pour la garantie des dépôts est connu par 29% d'entre eux (en hausse de 7 points).

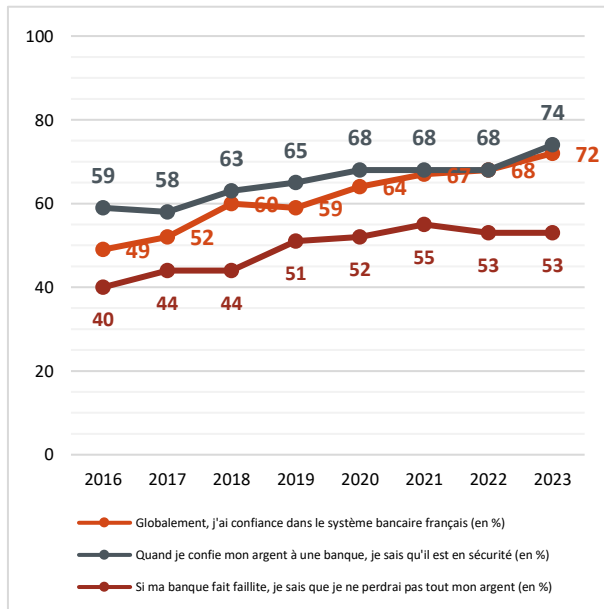
LE NIVEAU DE CONFIANCE ENVERS LE SECTEUR BANCAIRE SE RENFORCE EN 2023

Les récentes défaillances bancaires à l'étranger ne semblent avoir eu aucun effet négatif sur la confiance des Français dans leur système bancaire :

- **72% déclarent avoir confiance dans le système bancaire** (+4 points par rapport à 2022 et + 23 points par rapport à 2016) ;
- **74% se déclarent confiants sur la sécurité des sommes confiées à une banque en France**, (+6 points vs 2022).
- **Et 53% disent savoir ne pas perdre tout leur argent si leur banque venait à faire faillite** (stable vs 2022).

Comme les années passées, la connaissance du FGDR contribue à élever le niveau de confiance :

- **Le score de confiance envers le secteur bancaire monte à 81%** pour ceux disant connaître précisément le FGDR (par rapport au score moyen de 72%).



Thierry Dissaux, Président du directoire du FGDR souligne : « *le système bancaire français est solide et les Français le savent. Le fait que cette confiance se maintienne et progresse, malgré les inquiétudes de ce début d'année, est très encourageant. Nos efforts pour mieux faire connaître le FGDR, son rôle et ses garanties porte ses fruits, et seront poursuivis sans relâche* ».

LA NOTORIÉTÉ DU FGDR ET DE LA GARANTIE DES DÉPÔTS SONT ENCORE EN PROGRESSION

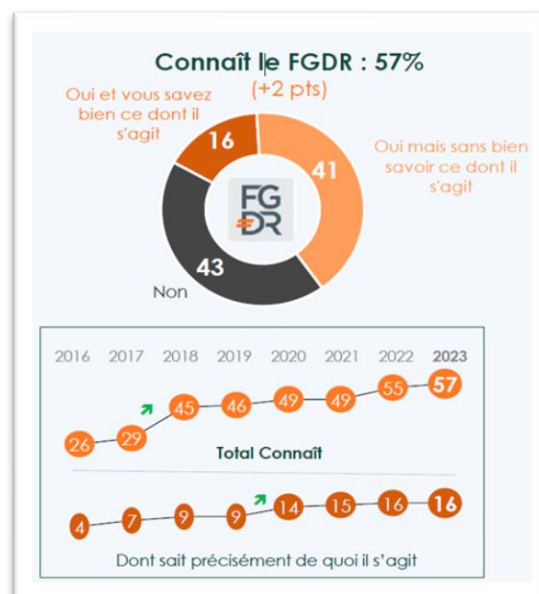
La connaissance de la garantie des dépôts se consolide encore cette année : le mécanisme est identifié par 56% des Français, (+4% par rapport à 2022).

Le FGDR est désormais connu par 57% des Français (+2% par rapport à 2022, +31% par rapport à 2016). Ce score est en progression continue depuis la première mesure de 2016.

Toutefois la connaissance des modalités détaillées du mécanisme de garantie concernant les personnes, et les montants couverts reste à parfaire :

- 29% des Français connaissent le plafond de 100 000 euros de dépôts couverts par client et par banque (+7% vs 2022) ;
- le délai de 7 jours ouvrables d'indemnisation par le FGDR est la notion la plus faiblement identifiée.

« La connaissance détaillée du mécanisme de garantie des dépôts s'avère ardue. Toutefois, les efforts de communication que le FGDR a entrepris depuis plusieurs années auprès du grand public et en partenariat avec le secteur bancaire semblent en partie porter leurs fruits. Il est de notre devoir de continuer à faire connaître le FGDR et la protection qu'il offre aux clients du secteur bancaire et la confiance qu'il contribue de créer au bénéfice de tous. » **commente Thierry Dissaux.**



Ce baromètre a été réalisé par Harris Interactive sur la base d'une étude en ligne menée auprès d'un échantillon représentatif des Français, composé de 2 193 personnes, âgées de 18 ans et plus, du 24 mars au 07 avril 2023.

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR)

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) est chargé d'une mission de service public : protéger et indemniser les clients en cas de défaillance de leur établissement bancaire ou financier. Créé par la loi du 25 juin 1999 sur l'épargne et la sécurité financière, le FGDR gère quatre mécanismes : la garantie des dépôts, celle des titres, celle des cautions et celle des services de gestion de portefeuille. **Au 31/12/2022, il couvre 1 115 établissements adhérents** et peut intervenir avant défaillance en mode préventif ou résolutif, ou en indemnisation des clients. **Opérateur de crise bancaire au service d'une finance responsable, le FGDR est un acteur clé au service de la stabilité du système bancaire français.**

CONTACTS :

Sylvie Godron-de Maintenant – FGDR

sgodron@garantiedesdepots.fr

T +33 (0)1 58 18 38 01 / Mobile + 33 (0)6 71 31 21 22

Site internet FGDR: www.garantiedesdepots.fr

Gauthier Bencheikh – Cabinet CLAI

fgdr@clai2.com

Mobile +33 (0)7 77 26 24 59